



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

Chaos dans les écoles : les responsables sont au gouvernement !

Il y a un an, le gouvernement annonçait le premier confinement.

Un an après, alors que des mesures particulières de confinement ont été prises dans 19 départements, dont les 8 de la région parisienne, les écoles du Val-de-Marne sont dans un état désastreux : les collègues, dans leurs écoles, confrontés à la nouvelle flambée de la pandémie, restent démunis, non protégés, mis dans l'impossibilité de protéger les élèves dont ils ont la responsabilité. Les droits de retrait, légitimes, se multiplient, de la part de personnels très inquiets pour leur santé et celles de leurs élèves.

Chaque jour, ce sont des centaines de classes sans enseignant ou sans AESH, et des élèves répartis et brassés dans les autres classes ou renvoyés chez eux

Le Ministre et le gouvernement sont totalement responsables du chaos et du désastre actuel !

Le Ministre est responsable d'une mise en danger de notre santé, d'une dégradation considérable des conditions d'enseignement, d'une déréglementation généralisée qui porte atteinte aux principes républicains fondamentaux, exigeant l'égalité de toutes et tous devant l'accès à l'instruction.

Alors qu'il a débloqué 600 milliards d'euros au titre de son plan de relance (plus de 10 fois le budget annuel de l'Éducation Nationale, plus de 8 fois celui de l'ensemble des hôpitaux) au profit des entreprises qui continuent de licencier, le gouvernement n'a pris aucune mesure d'urgence pour les écoles. Pas un seul centime n'a été attribué aux écoles pour protéger les élèves et les enseignants ! Pire, plus de 200 millions sur le budget 2020 ont même été rendus !

Depuis plus d'un an, ils refusent de répondre aux revendications :

- Refus de débloquer les moyens nécessaires pour mener une véritable campagne de protection sanitaire, faite de tests systématiques, de masques réellement protecteurs, de produits virucides, de vaccination systématique pour tous ceux qui le souhaitent ;
- Refus de réquisitionner des locaux et de recruter massivement les personnels nécessaires pour alléger tous les effectifs dans les classes et permettre à tous les élèves de suivre tous leurs cours dans des conditions sanitaires acceptables ;
- Refus de débloquer les moyens nécessaires pour permettre aux collectivités territoriales de recruter en masse tous les agents indispensables pour entretenir et désinfecter les locaux ;
- Refus de donner les moyens de procéder au remplacement systématique des collègues absents ou en ASA, tournant délibérément le dos à l'obligation de fournir pour tous les élèves la garantie d'avoir un enseignant.

Bien au contraire, à chaque étape, le Ministre a annoncé une aggravation des mesures de déréglementation, parmi lesquelles la loi Rilhac, les constellations, la réforme de l'éducation prioritaire, les dotations 2021 nettement insuffisantes et les nouvelles fermetures de classes, les suppressions de postes au concours ...

Dans de nombreuses écoles, les enseignants, avec les parents se mobilisent : grève décidée début mars des collègues de la maternelle Lesourd à Fontenay qui a permis d'obtenir le réemploi des contractuels, manifestation de 300 parents et enseignants de Villejuif le 26 mars pour exiger le recrutement immédiat d'enseignants pour assurer tous les remplacements, assemblées communes et rassemblements le 26 mars à Eugénie Cotton Vitry, Jardin Parisien L'Haÿ-les-Roses... Un préavis de grève a été déposé par la FNEC FP-FO jusqu'aux congés d'avril.

Pour éviter un véritable sacrifice de la jeunesse, de l'École et de ses personnels, le SNUDI-FO exige qu'un véritable plan d'urgence soit immédiatement mis en œuvre :

- ☞ Plan d'urgence de recrutement massif et immédiat d'enseignants pour assurer le remplacement des personnels malades ou en ASA, l'allègement significatif des effectifs des classes, avec le maintien de la totalité des heures d'enseignement dues aux élèves, notamment par le recrutement de tous les candidats inscrits sur les listes complémentaires et la prolongation jusqu'à la fin de l'année et la titularisation des contrats de tous les enseignants contractuels recrutés ;
- ☞ Fourniture, a minima, de masques chirurgicaux de type II R (résistants aux éclaboussures) à raison de 3 masques par jour, à tous les enseignants et AESH du département, et de masques FFP2, les seuls reconnus par le Code du travail, pour tous les personnels en activité qui le souhaitent ;
- ☞ Fourniture dans les écoles de masques pédiatriques jetables, de gel et de lingettes virucides en nombre suffisant ;
- ☞ Vaccination immédiate de tous les enseignants volontaires ;
- ☞ Entretien et désinfection des locaux donc plan d'urgence de recrutement de personnels territoriaux supplémentaires ;
- ☞ Arrêt des observations en classe organisées dans le cadre « des constellations » et affectation des TR Formation continue sur les remplacements d'enseignants absents ;
- ☞ Réquisition de locaux partout où il y a besoin de salles pour alléger ou dédoubler tout en maintenant toutes les heures de classe pour tous les élèves ;
- ☞ Tests gratuits systématiques dans tous les établissements scolaires, sur temps de travail, pour tous, élèves comme enseignants et agents territoriaux, pris en charge totalement par des personnels de santé qualifiés (aussi bien le travail administratif de recensement que les tests eux-mêmes)
- ☞ Recrutement immédiat d'infirmières et de médecins de l'Éducation nationale fonctionnaires d'Etat.

Le 27 mars 2021



Villejuif vendredi 26 mars 18H, 300 enseignants, parents de la ville manifestent de la Mairie à l'Inspection avec le SNUDI-FO, le SNUipp, toutes les APE et de nombreux élus, aux cris de : « **On veut des remplaçants pour nos enfants !** » « **Maintenant, maintenant, recrutez des enseignants !** » « **Blanquer, Blanquer, les enfants sans enseignant ça suffit !** »

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

✉ 11/13, rue des archives - Maison des syndicats – 94000 CRETEIL ☎ 01.43.77.66.81
Fax : 01.43.77.31.29 – email : 94snudifo@gmail.com – internet : snudifo94.fr – f snudifo94 - t @SNUDIFO94